



## **LES ENFANTS DU SOLEIL**

Association Loi 1901  
SIREN 403 732 977

Maison des Associations du 1er arrondissement  
5 bis rue du Louvre  
BP 92 412  
75 024 PARIS Cedex 1

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Le 22 novembre 2024



Passionnement  
engagé.

## LES ENFANTS DU SOLEIL

Exercice clos le 31 décembre 2023

### Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Aux Membres,

#### OPINION

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LES ENFANTS DU SOLEIL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

#### FONDEMENT DE L'OPINION

---

##### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

#### JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

---

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de l'Association et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de votre Association.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie

significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Versailles, le 22 novembre 2024



**BDO IDF**

**Représentée par Cora DENIS**

**Commissaire aux Comptes**

**Membre de la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre**

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Donations temporaires d'usufruit							
	Concessions, brevets, licences, marques...							
	Immobilisations incorporelles en cours							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains	92 879		92 879	103 064	10 185	9.88	
	Constructions	916 942	749 570	167 372	206 178	38 805	18.82	
Installations techniques Matériel et outillage	309 729	248 375	61 353	40 839	20 514	50.23		
Immobilisations corporelles en cours				3 539	3 539	100.00		
Avances et acomptes								
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>								
<b>Immobilisations financières (1)</b>								
Participations et Créances rattachées								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres	311		311	345	34	9.88		
<b>Total I</b>	1 319 860	997 945	321 915	353 965	32 049	9.05		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>	22 538	2 169	20 368	17 492	2 876		
	<b>Créances (2)</b>							
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	130 044		130 044	100 505	29 538	29.39	
	Créances reçues par legs ou donations							
	Autres	13 265		13 265	19 304	6 039	31.29	
	Valeurs mobilières de placement	95 545	8 258	87 286	95 545	8 258	8.64	
	Instruments de trésorerie							
	Disponibilités	560 420		560 420	651 896	91 476	14.03	
Charges constatées d'avance (2)	153		153	142	11	7.82		
<b>Total II</b>	821 964	10 427	811 536	884 884	73 348	8.29		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)							
	Primes de remboursement des emprunts (IV)							
	Ecart de conversion actif (V)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	2 141 824	1 008 372	1 133 452	1 238 849	105 397	8.51		

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>		<b>Ecart N / N-1</b>	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	618 785		618 785			
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau	393 136		448 873		55 737	12.42	
<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	29 423		11 502		17 921	155.80	
<b>Situation nette (sous total)</b>	982 498		1 056 155		73 657	6.97	
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement			262		262	100.00	
Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	982 498		1 056 417		73 919	7.00	
<b>FONDS DÉDIÉS</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés	74 982		106 481		31 499	29.58
<b>Total II</b>	74 982		106 481		31 499	29.58	
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	21 200		17 692		3 508	19.83
<b>Total III</b>	21 200		17 692		3 508	19.83	
<b>DETTES (1)</b>	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	14		3		11	339.10
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	36 245		25 816		10 429	40.40
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	16 992		16 972		20	0.12
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 520		11 064		9 543	86.26
	Autres dettes			4 402		4 402	100.00
Instruments de trésorerie							
Produits constatés d'avance							
<b>Total IV</b>	54 772		58 257		3 486	5.98	
Ecarts de conversion passif (V)							
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	1 133 452		1 238 849		105 397	8.51	

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

54 772

6

58 257

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Cotisations	1 850		1 160		690	59.48
Ventes de biens et services						
Ventes de biens	36 302		25 051		11 251	44.91
Ventes de dons en nature	292		389		98	25.06
Ventes de prestations de service	5 743		9 049		3 306	36.53
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation						
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels	846 803		888 645		41 842	4.71
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 662				1 662	
Utilisations des fonds dédiés	97 591		89 622		7 969	8.89
Autres produits	3 197		1 826		1 372	75.13
<b>Total I</b>	<b>993 440</b>		<b>1 015 742</b>		<b>22 301</b>	<b>2.20</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises	13 538		6 236		7 302	117.09
Variation de stock			1 123		1 123	100.00
Autres achats et charges externes	615 584		606 379		9 205	1.52
Aides financières	24 848		24 515		333	1.36
Impôts, taxes et versements assimilés	1 264		288		976	339.12
Salaires et traitements	172 699		186 431		13 733	7.37
Charges sociales	24 529		25 976		1 447	5.57
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	87 076		84 826		2 250	2.65
Dotations aux provisions	2 169				2 169	
Reports en fonds dédiés	67 216		86 051		18 835	21.89
Autres charges	2 288		7 572		5 285	69.79
<b>Total II</b>	<b>1 011 211</b>		<b>1 029 398</b>		<b>18 188</b>	<b>1.77</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>17 771</b>		<b>13 657</b>		<b>4 114</b>	<b>30.12</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

**COMPTE DE RESULTAT**

	<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>		<b>Ecart N / N-1</b>	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
De participation		2 367		390	1 978	507.69
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés		5 194		1 799	3 394	188.65
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total III</b>		7 561		2 189	5 372	245.43
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		8 258			8 258	
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total IV</b>		8 258			8 258	
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>		698		2 189	2 886	131.87
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>		18 468		11 468	7 000	61.04
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion		1 366		1 217	149	12.20
Sur opérations en capital		262		373	112	29.87
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		17 576		16 135	1 441	8.93
<b>Total V</b>		19 204		17 726	1 478	8.34
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion		8 958		1 246	7 712	618.96
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		21 200		16 514	4 686	28.38
<b>Total VI</b>		30 158		17 760	12 398	69.81
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>		10 955		34	10 920	NS
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>						
<b>Total des produits (I+III+V)</b>		1 020 204		1 035 656	15 452	1.49
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>		1 049 627		1 047 158	2 469	0.24
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>		29 423		11 502	17 921	155.80



## EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
Dons en nature	1 992		63 475		61 483	96.86
Prestations en nature						
Bénévolat	48 649		1 082		47 567	NS
<b>TOTAL</b>	<b>50 641</b>		<b>64 557</b>		<b>13 916</b>	<b>21.56</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens	1 992		1 082		910	84.18
Prestations en nature						
Personnel bénévole	48 649		63 475		14 826	23.36
<b>TOTAL</b>	<b>50 641</b>		<b>64 557</b>		<b>13 916</b>	<b>21.56</b>

# COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Art. 432-2 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018

Le compte de résultat par origine et destination est établi selon le modèle présenté ci-dessous :

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N 31/12/2023 12		Exercice N-1 31/12/2022 12	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	848 653	848 653	889 805	889 805
1.1 Cotisations sans contrepartie	1 850	1 850	1 160	1 160
1.2 Dons, legs et mécénat	846 803	846 803	888 645	888 645
- Dons manuels	846 803	846 803	888 645	888 645
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	54 460		39 721	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	54 460		39 721	
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	262		373	
<b>4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	19 238	17 576	16 135	16 135
<b>5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	97 591	97 591	89 622	89 622
<b>TOTAL</b>	1 020 204	963 820	1 035 656	995 562
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	810 908	810 908	808 697	808 697
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger	810 908	810 908	808 697	808 697
- Actions réalisées par l'organisme	810 908	810 908	808 697	808 697
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	17 498	17 498	12 257	12 257
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	17 498	17 498	12 257	12 257
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	35 302	35 302	38 812	38 812
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	118 703	110 445	101 340	101 340
<b>5 - IMPOT SUR LES BENEFICES</b>				
<b>6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	67 216	67 216	86 051	86 051
<b>TOTAL</b>	1 049 628	1 041 369	1 047 158	1 047 157
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	29 423	77 549	11 502	51 595

## COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (suite)

Art. 432-2 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018

Le compte de résultat par origine et destination est établi selon le modèle présenté ci-dessous :

<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>Exercice N 31/12/2023 12</b>		<b>Exercice N-1 31/12/2022 12</b>	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	50 641	50 641	64 557	64 557
Bénévolat	48 649	48 649	63 475	63 475
Prestations en nature				
Dons en nature	1 992	1 992	1 082	1 082
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
<b>3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	50 641	50 641	64 557	64 557
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	20 765	20 765	28 261	28 261
Réalisées en France	13 646	13 646	22 618	22 618
Réalisées à l'étranger	7 119	7 119	5 643	5 643
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	16 231	16 231	18 637	18 637
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	13 645	13 645	17 659	17 659
<b>TOTAL</b>	50 641	50 641	64 557	64 557

## COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

**Art. 432-17** Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>						
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	810 908		808 697		2 211	0.27
1.1 Réalisées en France						
- Actions réalisées par l'organisme						
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France						
1.2 Réalisées à l'étranger						
- Actions réalisées par l'organisme	810 908		808 697		2 211	0.27
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger						
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	17 498		12 257		5 241	42.76
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	17 498		12 257		5 241	42.76
2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	35 302		38 812		3 510	9.04
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	863 708		859 766		3 942	0.46
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	110 445		101 340		9 105	8.98
<b>5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	67 216		86 051		18 835	21.89
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>						
<b>TOTAL</b>	1 041 369		1 047 157		5 788	0.55

## COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (suite)

**Art. 432-17** Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>						
<b>1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>						
1.1 Cotisations sans contrepartie	1 850		1 160		690	59.48
1.2 Dons, legs et mécénats	846 803		888 645		41 842	4.71
- Dons manuels	846 803		888 645		41 842	4.71
- Legs, donations et assurances-vie						
- Mécénats						
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public						
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	848 653		889 805		41 152	4.62
<b>2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	17 576		16 135		1 441	8.93
<b>3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	97 591		89 622		7 969	8.89
<b>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	77 549		51 595		25 954	50.30
<b>TOTAL</b>	1 041 369		1 047 157		5 788	0.55
<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	98 675		52 810		45 865	86.85
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	77 549		51 595		25 954	50.30
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	2 931		4 730		7 661	161.97
<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	179 155		98 675		80 480	81.56

## COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (suite)

**Art. 432-17** Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>						
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	20 765		28 261		7 496	26.52
Réalisées en France	13 646		22 618		8 972	39.67
Réalisées à l'étranger	7 119		5 643		1 476	26.16
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	16 231		18 637		2 406	12.91
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	13 645		17 659		4 014	22.73
<b>TOTAL</b>	50 641		64 557		13 916	21.56
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>						
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>						
Bénévolat	48 649		63 475		14 826	23.36
Prestations en nature						
Dons en nature	1 992		1 082		910	84.10
<b>TOTAL</b>	50 641		64 557		13 916	21.56
<b>FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE</b>						
	106 481		110 052		3 571	3.24
(-) Utilisation	98 715		89 622		9 093	10.15
(+) Report	67 216		86 051		18 835	21.89
<b>FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE</b>	74 982		106 481		31 499	29.58

**Commentaires:**

L'utilisation des fonds dédiés locaux traités à Madagascar est impactée par l'écart de change N/N-1, d'où l'écart entre le bilan et le CER (1 124€ pour 2023)

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 133 451.81 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 993 440.14 Euros et dégagant un déficit de 29 422.89- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'association a reçu début 2023 une notification de la part des services fiscaux Malgaches au titre de l'imposition sur les revenus. Une rencontre a été réalisée immédiatement afin de confirmer à l'administration Malgache le caractère humanitaire à but non lucratif de l'association et son droit à l'exonération de l'impôt sur les revenus.

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'association a lancé en 2023 un programme d'audit de ces sites, à la clôture le cabinet d'expertise Malgache ETIKA a déjà audité les sites de Tananarive, Antsirabe et la DG. Un premier rapport émis a permis de poursuivre certaines investigations et actions au cours du premier semestre 2024 qui ont révélé un risque potentiel évalué à 18M Ariary soit un montant de l'ordre de 3,8 K€

Ce montant est à mettre en regard d'une provision pour risques globaux actualisée chaque année qui s'élève au 31 décembre 2023 à 21,2K€ (en augmentation de 3,5K€ par rapport à 2022).

L'association, comme elle l'a annoncé lors du dernier CA, a poursuivi sur 2024 son programme d'audit sur les autres sites au titre de 2023 avec le cabinet RYZE dont les résultats ont confirmés le montant ré-estimé de la provision à la clôture. Des actions correctives se poursuivront sur 2024.

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice, modifié par le règlement ANC n°2020-08 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Conformément aux dispositions réglementaires il convient de décrire:

### L'OBJET SOCIAL :

L'association a pour buts d'apporter aide et assistance aux enfants en situation très difficile à Madagascar, de mettre en oeuvre, aider et accompagner toutes les actions au profit de ces enfants, en particulier dans la recherche de réinsertion dans la famille d'origine.

Engager et conduire toutes les actions visant à leur apporter accueil, protection, soutien, éducation, formation et insertion professionnelle, par tous moyens nécessaires, afin de les rendre aptes à assumer à terme leurs responsabilités d'adultes dans leur pays d'origine.

### LA NATURE ET LE PERIMETRE DES ACTIVITES OU MISSIONS SOCIALES REALISEES:

Nombre d'enfants suivis en centre d'accueil et d'écoute : 43

Nombre d'enfants suivis en foyer : 506

Nombre de femmes et enfants à charge suivis en centre : 91

Nombre d'enfants aidés dans leur famille 208

Nombre d'enfants ayant bénéficié de la cantine : 636

### MOYENS MIS EN OEUVRE:

Chaque nuit l'association ouvre ses CAE dans les grandes villes malgaches où les enfants sont accueillis et ont la possibilité de se laver, de prendre un repas, de jouer et de dormir en sécurité.

Les enfants ne souhaitant pas retourner dans leur famille peuvent être intégrés dans un village d'enfants.

A l'adolescence, ils peuvent entamer une formation professionnelle ou des études supérieures.

Les mères abandonnées avec leurs enfants peuvent également être accueillies dans quatre centres leur permettant de se resocialiser, de s'initier à des activités ou suivre des formations.

Dans le sud de l'île à Tuléar, la sous-nutrition et la malnutrition étant particulièrement dramatiques l'association a décidé d'intervenir dans les cantines scolaires afin que



**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

les enfants puissent étudier correctement.

**Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**Informations générales complémentaires**

Avantages et ressources en provenance de l'étranger

La Fondation FRANZ MARTIN, basée en Suisse, a soutenu l'association à hauteur de 100 K€ au cours de l'exercice 2023.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -****Etat des provisions**

<b>Provisions pour risques et charges</b>	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Gros entretien et grandes révisions	16 514	21 200	16 514		21 200
Autres provisions pour risques et charges	1 178		1 178		
<b>TOTAL</b>	<b>17 692</b>	<b>21 200</b>	<b>17 692</b>		<b>21 200</b>

<b>Provisions pour dépréciation</b>	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	1 662	2 169	1 662		2 169
Autres provisions pour dépréciation		8 258			8 258
<b>TOTAL</b>	<b>1 662</b>	<b>10 427</b>	<b>1 662</b>		<b>10 427</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>19 355</b>	<b>31 627</b>	<b>19 354</b>		<b>31 627</b>

<b>Dont dotations et reprises</b>				
d'exploitation		2 169	1 662	
financières		8 258		
exceptionnelles		21 200	17 576	

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	311	311	
Autres créances clients	130 044	130 044	
Personnel et comptes rattachés	2 011	2 011	
Débiteurs divers	2 749	2 749	
Charges constatées d'avance	153	153	
<b>TOTAL</b>	<b>135 268</b>	<b>135 268</b>	

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	14	14		
Fournisseurs et comptes rattachés	36 245	36 245		
Personnel et comptes rattachés	8 792	8 792		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 827	6 827		
Autres impôts taxes et assimilés	1 374	1 374		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 520	1 520		
<b>TOTAL</b>	<b>54 772</b>	<b>54 772</b>		

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 ans
Installations techniques	Linéaire	3 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 ans

**Dépréciation des créances**

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

**Dépréciation des valeurs mobilières**

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**

#### **Rémunération des dirigeants**

Les dirigeants de l'association ne perçoivent aucune rémunération..

#### **Effectif moyen**

L'effectif moyen au 31/12 s'élève à 139 salariés.

#### **Valorisation des contributions volontaires**

Les contributions volontaires en nature constatées résultent de dons de produits et matériels de la part de bénévoles et donateurs proche de l'association, le total de ces contributions s'élèvent à 1 992 euros pour l'exercice 2023.

Les contributions volontaires en nature reçues directement à Madagascar sont comptabilisées au bilan afin d'obtenir une tracabilité des produits reçus, elles s'élèvent à 13 422 euros pour l'exercice 2023.

Les contributions volontaires en numéraire résultent des frais abandonnés par les bénévoles sont comptabilisées au bilan dans les charges par la contrepartie de dons, le total de ces contributions s'élèvent à 57 335 euros pour 2023.

Les heures de bénévolat pour 2023 s'élèvent à 4 100 heures, valorisées à 11,86 € de l'heure soit l'équivalent d'un smic chargé, elles représentent 48 649 € pour l'exercice.

#### **Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 276 euros au titre du contrôle légal des comptes.

Etat des Immobilisations

	Valeur brute début d'exercice (Cours N-1)	Révaluations (variation cours N/N-1) (+)	Acquisitions (+)	Poste à poste (-)	Cessions / Rebus (-)	Valeur Brute en fin d'exercice
Terrains	103 063	-10 185	0			92 878
Constructions sur sol propre	949 105	-93 794	36 970	3 189		895 469
Installations & aménagements	23 826	-2 355	0			21 472
Installations tech., matériels	113 344	-11 201	30 410			132 554
Matériel de transport	55 323	-5 467	0			49 856
Matériel de bureau, mobilier	62 854	-6 023	11 252			68 083
Autres immos corp	52 681	-5 206	11 375			58 850
Animaux	428	-42	0			386
Immobilisations en cours	3 539	-350	0	-3 189		0
<b>TOTAL</b>	<b>1 364 164</b>	<b>-134 623</b>	<b>90 007</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 319 548</b>
Prêts, autres immos financières	346	-34	0			312
<b>TOTAL</b>	<b>346</b>	<b>-34</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>312</b>
<b>TOTAL Général</b>	<b>1 364 510</b>	<b>-134 657</b>	<b>90 007</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 319 860</b>

Etat des Amortissements

	Montant début d'exercice (Cours N-1)	Révaluations (variation cours N/N-1)	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	742 927	-73 419	58 589		728 099
Installations & aménagements	23 826	-2 355	0		21 471
Installations tech., matériels	102 533	-10 133	8 764		101 164
Matériel de transport	54 324	-5 369	426		49 381
Matériel de bureau, mobilier	49 076	-4 661	8 184		52 599
Autres immos corp	37 430	-3 699	11 113		44 844
Animaux	428	-42	0		386
<b>TOTAL</b>	<b>1 010 544</b>	<b>-99 677</b>	<b>87 076</b>	<b>0</b>	<b>997 945</b>

**ANNEXE**

Variations des fonds propres

	A l'ouverture de l'exercice		Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Valeur Brute en fin d'exercice
	Valeur brute début d'exercice (Cours N-1)	Valeur brute début d'exercice (Cours N)				
Fonds associatifs sans droit de reprise	618 785	618 785				618 785
Report à nouveau Madagascar	362 804	326 950	76 422			403 372
Report à nouveau Siège	86 066	86 066	-96 302			-10 236
	448 870	413 016				393 136
Résultat Madagascar	84 802	76 422	-76 422	48 248		48 248
Résultat siège	-96 304	-96 302	96 302	-77 671		-77 671
	-11 502	-19 880				-29 423
Subv. d'invest. Siège	262	262			262	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 056 415</b>	<b>1 012 183</b>	<b>0</b>	<b>-29 423</b>	<b>262</b>	<b>982 498</b>

Variation des fonds dédiés issue de la générosité du public	A l'ouverture de l'exercice	A l'ouverture de l'exercice /Réévaluation (variations cours N/N-1)	Reports	Utilisations		Transferts	A la cloture de l'exercice	
				Montant global	dont remboursements	Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices	
Ressources liées à la générosité du public								
Barbier mobilier	15 450		0	15 450	0	0	0	0
Barbier refrigerateur	5 000		0	5 000	0	0	0	0
Barbier foyers	20 424		0	20 424	0	0	0	0
Magnier bourses	16 875		13 500	9 109	0	0	21 266	0
SLCE	880		0	880	0	0	0	0
cantines	17 475		0	17 475	0	0	0	0
CAT	7 500		0	7 500	0	0	0	0
Infirmierie	5 000		0	5 000	0	0	0	0
Alimentation	4 500		0	4 500	0	0	0	0
Puits	2 000		0	2 000	0	0	0	0
ESPPER CAE			1 708	0	0	0	1 708	0
FCBS Tul			12 000	0	0	0	12 000	0
FCBS Tnr			13 333	0	0	0	13 333	0
FLSE Tul			3 708	0	0	0	3 708	0
Mazars			8 500	0	0	0	8 500	0
FD Mada projets spéciaux	6 528	-645	10 026	5 883	0	0	10 026	0
FD Mada locaux	4 850	-479	4 441	4 371	0	0	4 441	0
<b>TOTAL</b>	<b>106 482</b>	<b>-1 124</b>	<b>67 216</b>	<b>97 592</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>74 982</b>	<b>0</b>